

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 3 mars 2022

### PARUTION DE LA NOUVELLE ÉDITION DU « GUIDE ULTRA PRATIQUE EXPERTS-RÉPARATEURS » DU MÉTIER CARROSSIERS DE MOBILIANS

La nouvelle édition du **Guide Ultra Pratique Experts-Réparateurs** de MOBILIANS, outil devenu indispensable à tous les professionnels de la réparation collision, du débosselage sans peinture ou du pare-brise mais également à leurs interlocuteurs experts, sera disponible dès la mi-mars.

Cette deuxième version du guide intègre les dernières évolutions légales, réglementaires et jurisprudentielles ainsi que les évolutions des chartes et pratiques professionnelles.

Cette actualisation du guide épouse également une évolution majeure : celle de l'identité visuelle de l'organisation professionnelle MOBILIANS et sa nouvelle charte graphique.

Dans un contexte difficile pour l'activité de carrosserie confrontée à des bouleversements sans précédent, l'amélioration des relations entre les carrossiers et les experts passe aussi par une appropriation par tous, des droits et devoirs des parties, qui constitue le fil rouge de cette nouvelle édition.

Les visiteurs professionnels du **Salon de la Carrosserie et de l'Après-Vente qui se tiendra à Bordeaux les 18 et 19 mars** prochain se verront remettre gracieusement un exemplaire du guide. <https://salondelacarrosserie.com/>

A l'occasion de ce salon, les visiteurs pourront également découvrir l'application **CREANCE AUTO**, l'application de MOBILIANS destinée aux professionnels utilisant la cession de créance pour piloter la gestion du sinistre de leurs clients.

Cet outil développé par MOBILIANS à l'attention exclusive de ses adhérents qui pourront l'utiliser gracieusement, sera interfacé avec les principaux DMS du marché – LACOUR, EBP-MECA, FIDUCIAL, SOLWARE, etc. ce qui évitera la double saisie nécessaire avec les outils actuels (OR-Web Formulaire).



## À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.